

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 2 JUIN 2018

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres élus présents (13)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH, Benjamin CLEMENT-AGONI, Agnès EUDIER.

Membres excusés et pouvoirs (5)

Sylvine BROUTE, pouvoir à Chantal BURBAUD
Yves BOEHM, pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN
Vincent FREY, pouvoir à Michel EDIAR
Dominique ETIENNE, pouvoir à Hélène EDIAR
Sylvie MARCHESIN, pouvoir à Benjamin CLEMENT-AGONI

Membre excusé sans pouvoir (1) : Laurent LAINE

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Marie-Claudine PERRIN et Joël POULAIN

Début de la réunion : samedi 2 juin 2018 à 9h45, quorum atteint de 18 voix/19

Intervention de Michel EDIAR, Président FFCO

Le Président ouvre la séance et informe tout d'abord le Comité Directeur du nombre de licenciés. Au 31/05/2018, ce nombre est de 8173 licenciés, ce qui représente une progression de 173 licenciés par rapport à la même date 2017. Puis, il présente l'ordre du jour de ce Comité Directeur du 02/06/2018 et du Séminaire du 03/06/2018 en soulignant qu'il souhaite lors de celui-ci donner la priorité à une réflexion sur la simplification du Règlement des Compétitions.

1. Approbation du compte rendu du CD du 23/03/2018

- CRCD du 23/03/2018 : adopté – 2 abstentions

Le Secrétaire Général fait part de son souhait d'un meilleur respect des dates limite des votes électroniques afin de pouvoir diffuser les documents soumis au vote (règlement, procès-verbaux) rapidement auprès des clubs et des structures déconcentrées.

- Consultation en ligne du 02/06/2018 « approbation de la convention FFCO-FFTriathlon » : adoptée à 15 voix pour et 1 abstention au 12/06/2018

2. Approbation du PV provisoire de l'Assemblée Générale du 24/03/2018

Suite aux remarques faites par Valérie BERGER-CAPBERN et de Marie-Violaine PALCAU, le projet de Procès-verbal de l'AG sera modifié et la version modifiée sera soumis au vote électronique. Ce document étant demandé par le Ministère dans le cadre de la convention d'objectifs, il est demandé que ce vote soit clos rapidement.

Un rappel est fait sur la date de la prochaine Assemblée Générale : le 23 mars 2019.

3. Approbation définitive de la version V2 des Règles Techniques et de Sécurité

Vote électronique des 19 membres du CD consultés par courriel et DTN consulté par courriel pour avis consultatif : version validée le 10/04/2018 avec 12 voix pour, 1 abstention et 6 non exprimés

Vote formel du CD du 02/06/2018 : adopté à l'unanimité

4. Approbation du calendrier 2020

Vote électronique du 23/04/2018 avec 14 votants : 11 pour, 1 contre, 2 abstentions)

Après discussions, vote sur la validité du CR du vote électronique : adopté à l'unanimité.

5. Point sur le calendrier 2019

Le Secrétaire Général présente au Comité Directeur les compétitions restant à approuver pour l'année 2019.

• CO pédestre

- **Calendrier WRE** : Nationale Sud-Est, Championnat de France Moyenne Distance, Championnat de France Longue Distance, Nationale Nord-Est, Championnat de France Sprint : adopté à l'unanimité (sauf avis contraire des IOF event advisers)
- **3 jours de Pâques en Alsace** : adopté à l'unanimité.
- **Projet O'France PACA (Risoul-Vars, 7-12 Juillet)** : adopté à l'unanimité (sous réserve de l'avis du délégué - terrains tardivement enneigés à expertiser)
- **Paris Orienteering City Race** : L'expert doit encore valider (date en fonction de la date de la journée sans voiture - journée mondiale sans voiture prévue le 22/9/2019). Report de vote au prochain CD.

• CO VTT

- **Nationales Nord-Ouest MD et Mass Start, 30/31 mars (7715IF)** : candidature validée sous réserve du retour rapport d'expertise
- **Championnats de France de Sprint et de Longue Distance, 18/19 mai (5402GE)** : candidature validée sous réserve du retour rapport d'expertise
- **Championnats de France Mass Start et Relais, 21/22 sept. (4504CE)** : candidature validée sous réserve du changement de dates (en accord avec le CD83), de format de course de MS en MD et du retour rapport d'expertise
- **Championnat de France Mass Start et CFC, 21/22 sept. (CD83)** : candidature validée sous réserve du changement de dates (en accord avec le 4504) et du retour rapport d'expertise
- Pas de dossier de candidature pour les nationales Sud-Ouest, Nord-Est et Sud-Est
- **CF Sprint et CFC (29 et 30 juin - club 2407)** :
Avis non favorable, proposer deux nationales si le traceur régional suit la formation nationale.
Vote : 18 contre, 1 abstention = non adopté

• Raid

- **Candidatures de deux manches de la Coupe de France (CF Azur et CF Vallée de la Blanche)** :
Vote sur ces deux dossiers : adopté à l'unanimité sous réserve du retour des rapports d'expertises

• CO Ski

- Aucune candidature à ce jour. Dossiers à valider au plus tard en septembre.

6. Point sur le calendrier 2020

• CO pédestre

- **WE de Pâques 2020 (11, 12, 13 avril)** : Trois dossiers déposés sur ce weekend : deux candidatures dans la zone Nord-Est (Nancy et Bourgogne-Franche-Comté) et une Nationale Sud-Ouest /COMOF (Corrèze)
Après discussions et analyse des différentes propositions, le Comité Directeur demande la nomination de délégués pour l'évaluation des deux dossiers de la zone NE, et la nomination d'un « event advisor » pour l'évaluation du dossier SO.
Le vote est reporté.
- **Championnat de France Relais-sprint, Championnat de France Moyenne Distance et CFC, 8, 9 et 10 mai (CD42 et CD03)**
- **Championnat de France Longue Distance et Championnat de France Relais, 6 et 7 juin (5407GE et 5703GE)** : 1 non votant pour conflit d'intérêt
- **Nationale Nord-Ouest, 23 août (CD77)**
Candidatures adoptées à l'unanimité sous réserve de retour des rapports d'expertises et des prérequis à respecter pour les traceurs
- **Nationale Sud-Est, 23 ou 30 août** : pas de candidature déposée, à relancer au niveau de la zone
- **Championnat de France Nuit, Championnat de France Sprint et CNE** : pas de candidature déposée pour la zone SO, à relancer au niveau national

- **Demande du CD01 pour OO'Cup**

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur d'un courrier reçu du CD01 mentionnant leur projet d'organiser lors de la première décade d'août 2020 un évènement de plusieurs jours à l'image d'OOCup. Leur décision sera prise après le bilan d'OOCup 2018. Il indique que le Bureau Directeur de la veille a décidé de provoquer une réunion rapidement avec le comité directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes et du Comité départemental de l'Ain afin de clarifier les conditions de tenue d'un tel évènement

7. Courrier TAD (5907HF) suite au CFC

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur du courrier reçu du TAD qui proteste sur les conditions dans lesquelles les podiums ont été gérés lors du dernier championnat de France des Clubs, ainsi que celui de la Ligue Hauts de France apportant son soutien à la démarche du TAD. Le Bureau Directeur, l'ayant mandaté la veille pour établir une proposition de réponse, il donne lecture de celle-ci au Comité Directeur. Après discussions et précisions, le Comité Directeur prend acte de ce courrier de réponse.

Interruption du CD à 13h15, reprise à 14h00

8. Site internet : point d'avancement

Daniel POËDRAS propose au Comité Directeur de faire le point sur le cahier des charges V2 qui sera à valider par celui-ci. Il présente tout d'abord des maquettes de pages du nouveau site, avec mini-sites et le format smartphone. Puis une relecture complète du cahier des charges est faite, et des modifications et précisions sont apportées par le Comité Directeur. Il est décidé également que certains modules (inscriptions et paiement) doivent être à approfondir impérativement avant validation.

Départ à 16H00 de Daniel POËDRAS, pouvoir à Agnès EUDIER

10. Evènementiel : WOC 2022

Hélène EDIAR présente au Comité Directeur l'avancée du dossier WOC 2022 : sur tous les terrains envisagés, une identification des zones, avec prise en compte de la sécurité des différents sites a déjà été faite et l'IOF va être reçu le weekend du 9 et 10 juin prochain pour l'évaluation de la candidature. Il est précisé également au Comité Directeur que le Comité d'organisation WOC 2022 se pose la question d'une possibilité d'avance financière de la FFCO pour aider aux premiers frais à partir de l'accord prévu en octobre 2018, pour notamment de la communication. Le Comité Directeur prend note de cette question.

11. Formation : point de situation

Thierry VERMEERSCH fait un point au Comité Directeur sur le travail de la Commission Formation, notamment la réflexion sur les diplômes et Agnès EUDIER informe celui-ci de la nouvelle procédure d'inscription à une formation fédérale. Puis le DTN, Marie Violaine PALCAU présente de façon détaillée le tableau récapitulatif des formations FFCO (type de formation – prérequis – durée de la formation – objectifs – certification – validation dans les 24 mois – documents pour validation – durée de validité ou conditions). Après discussions et précisions, le Comité Directeur valide ce récapitulatif des formations FFCO et il est proposé de diffuser celui-ci à tout le Comité Directeur dès la semaine suivante.

12. Projet Fédéral : validation du plan d'actions et réunions en régions

Le Président présente le projet fédéral décliné sous forme de tableau avec plan d'actions, indicateurs pertinents de mise en place et objectifs annuels. Il est précisé que ce plan d'actions est en lien avec la convention d'objectifs ministériels.

Le Comité Directeur est ensuite invité à une discussion autour de chaque axe de développement, du plan d'actions prévus, des indicateurs, des objectifs chiffrés pour chaque année (2018 – 2019 – 2020), de la commission concernée et du porteur du point du projet fédéral, afin de bien préciser ceux-ci.

Interruption du CD à 19h30 et reprise à 21h30

Après discussions, le contenu de ce tableau est mis à jour.

Pour la présentation de ce plan d'actions en régions à tous les présidents de Ligue, de Comités Départementaux et de Clubs, un calendrier de réunions en régions est établi. Il est précisé que suite à des conflits de date avec les calendriers régionaux, la réunion prévue avec la Ligue Nouvelle Aquitaine en région bordelaise est déplacée au 15 septembre dans la même région. Pour rappel, les autres dates de réunions sont le 1^{er} septembre du côté de Valence (pour la zone SE, élargie à la partie sud de la Bourgogne-Franche-Comté et l'est de l'Occitanie), et le 20 octobre en région parisienne pour le nord de la France.

13. Point divers : Projet de convention FFCO/FFTri

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur de l'avancée des discussions avec la FFTri pour le projet de convention et les différents points de celle-ci sont abordés et discutés : le calendrier, les cartes et les terrains gelés. Il est décidé que ce projet de convention FFCO/FFTri sera envoyé aux membres du Comité Directeur pour validation par vote électronique.

12 bis. Suite du Projet Fédéral : validation du plan d'actions et réunions en régions

Poursuite du travail de réflexion et d'approfondissement sur le plan d'actions du projet fédéral.

Fin de la réunion à 23h15

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

